Canada Council for the Arts | Conseil des arts du Canada

# Présenter une demande au Conseil des arts du Canada

Le 16 octobre 2025

# Reconnaissance du territoire

Les bureaux du Conseil des arts du Canada, à Ottawa, sont situés sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux.

# Présentations

## Équipe du webinaire

**Gabriel** Zamfir-Enache, directeur de programme

**Lien** De Nil, gestionnaire de programme

**Jorge** Espinosa, agent de programme

**Patrick** McCormack, agent de programme

# Ordre du jour

- Contexte et **aperçu**
- Possibilités de **financement**
- **Trucs**, conseils et outils
- **Portail actualisé**

# Le Conseil des arts du Canada : qu’est-ce que le Conseil et son rôle?

Le Conseil est fier d’être l’organisme public de soutien aux arts du Canada.

Il accorde des subventions à des personnes, à des groupes et à des organismes pour mettre en œuvre leurs projets et activités artistiques.

Il remet des prix en reconnaissance des réalisations remarquables.

Il appuie d’autres initiatives comme la Banque d’art, Âjagemô, le Programme du droit de prêt public et des initiatives internationales telles que la Biennale de Venise en architecture.

# Programmes

Les subventions du Conseil des arts sont divisées en cinq principaux programmes qui appuient un vaste éventail d'activités artistiques et le secteur des arts.

Chaque programme offre des subventions appelées « possibilités de financement ».

- Explorer et créer
- Inspirer et enraciner
- Créer, connaître et partager : Arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis
- Appuyer la pratique artistique
- Rayonner au Canada et à l'international

# Appuyer la pratique artistique

Soutien à des professionnelles et professionnels, à des groupes et à des organismes artistiques du Canada qui appuient le secteur des arts du Canada, renforcent la capacité des artistes à réaliser des œuvres et font progresser les conditions de création.

Possibilités de financement dans ce programme :

- Appuyer, développer et innover le secteur
- Activités composites
- Projets d’édition littéraire
- Éditeurs littéraires
- Organismes de soutien
- Organismes nationaux de services aux arts

# Possibilités de financement

- Appuyer, développer et innover le secteur
- Activités composites
- Projets d’édition littéraire
- Microsubventions
- Financement de base pour les organismes de soutien et les éditeurs littéraires

# Appuyer, développer et innover le secteur

**Appuyer, développer et innover le secteur** finance des projets d'artistes, de travailleuses et travailleurs des arts, de groupes et d'organismes. Ces projets **favorisent et appuient la croissance, le renforcement et le développement continus** du secteur artistique.

Cette subvention appuie des activités qui atteignent les objectifs suivants :

- **améliorer**, **développer** et **réinventer** la **capacité du secteur des arts** du Canada à soutenir les arts et les artistes;
- **renforcer** et **développer** le secteur des arts par le soutien de collaborations, d'initiatives ciblées et d'occasions de perfectionnement pour les artistes et les professionnelles et professionnels des arts du Canada.

# Qu’est-ce qui a changé?

### Soutien accru au développement du secteur

Les candidates ou candidats admissibles peuvent maintenant présenter une demande relative à des projets de développement des capacités ou de l’organisme, y compris les bénéficiaires d’une subvention de base.

### Composante ouverte et accessible à un plus grand nombre de profils

Les artistes ou les travailleuses et travailleurs des arts ou de la culture ainsi que celles et ceux membres d’une communauté des Premières Nations, inuite ou métisse peuvent présenter une demande.

### Flexibilité accrue

Aucune date limite. Présentez la demande à tout moment avant la date de début de votre projet ou activité.

**Perfectionnement professionnel**, série d'ateliers, formations, mentorats, conférences et symposiums

**Examen ou mise en œuvre de solutions novatrices** à des problèmes complexes du secteur

Activités de **développement des capacités** pour améliorer le fonctionnement interne de votre organisme ou pour renforcer votre capacité à soutenir votre communauté artistique

**Rassemblement et échange de connaissances** au moyen de la recherche, de la publication ou du réseautage pour appuyer la pratique artistique ou littéraire

# Appuyer, développer et innover le secteur : Détails

## Combien?

Jusqu’à 100 000 $ par demande

Vous pouvez demander jusqu’à 100 000 $ par année.

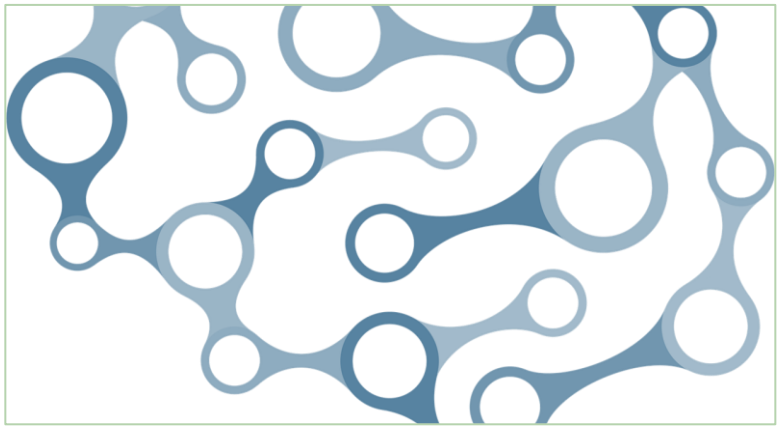

## Combien de fois?

Vous pouvez présenter deux demandes par année (du 1er janvier au 31 décembre).

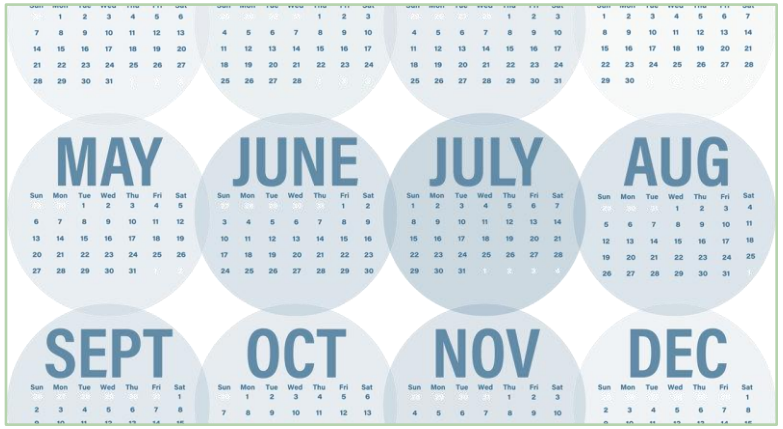


## Quand puis-je présenter une demande?

Vous pouvez présenter une demande à tout moment avant le début de votre projet.

# Projets d’édition littéraire

Cette composante finance les éditeurs canadiens de livres et de revues littéraires qui sont déterminés à faire progresser et à promouvoir des auteures et auteurs littéraires du Canada dans leur processus d’édition. Les subventions soutiennent l’édition de livres et de revues littéraires d’auteures et d’auteurs du Canada.

Pour être admissibles, les organismes doivent avoir payé les honoraires ou redevances conformément aux normes de la pratique artistique et avoir respecté toutes leurs obligations contractuelles liées au versement de droits d’auteur avant la date limite de présentation des demandes.

- Les revues de création littéraire doivent avoir publié au moins 2 numéros imprimés durant l’année qui précède la demande.

- Les revues de création littéraire électroniques doivent avoir été consultables et avoir maintenu un programme d’édition pendant au moins 12 mois avant la date limite.

# Projets d’édition littéraire : Détails

## Combien?

Jusqu’à 30 000 $

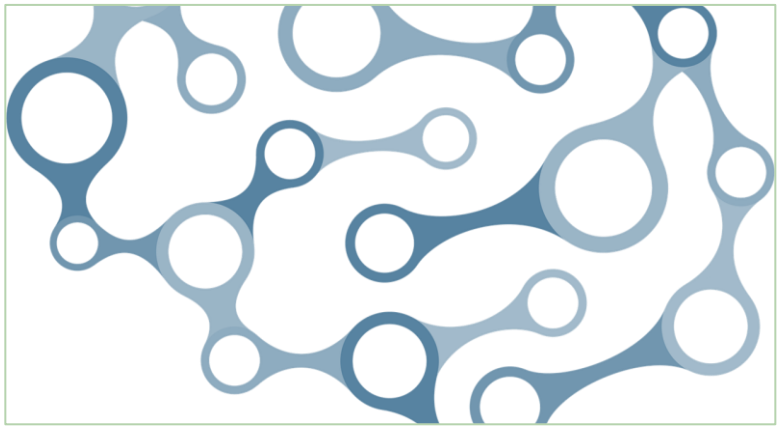

## Combien de fois?

Vous pouvez présenter une demande par année (du 1er janvier au 31 décembre).

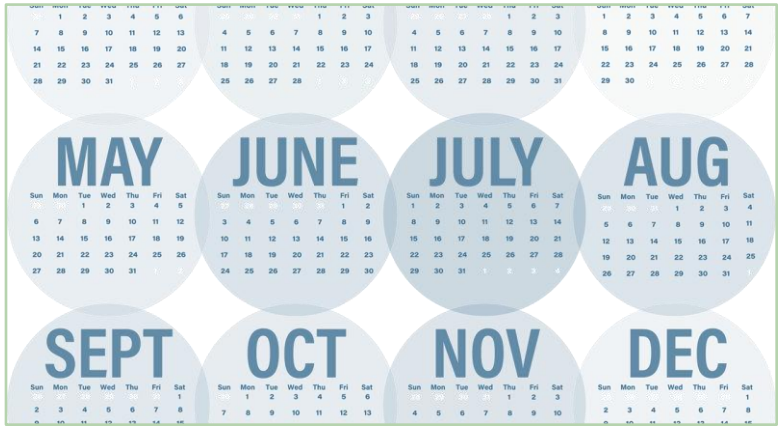


## Quand puis-je présenter une demande?

Printemps 2026

# Activités composites

La possibilité de financement **Activités composites** offrira un financement pluriannuel **aux artistes, aux professionnelles et professionnels des arts et de la culture ainsi qu'aux groupes et organismes artistiques du Canada** pour des projets multiples, de grande envergure ou complexes, pendant une période maximale de trois ans. Ces subventions financent un large éventail d'activités qui remplissent au moins un des objectifs suivants :

- soutenir le **processus artistique**, de la recherche à la présentation;
- soutenir l'**édition** de livres et de revues littéraires d'auteures et auteurs du Canada;
- améliorer la capacité du secteur des arts du Canada à **soutenir les arts et les artistes**;
- mettre au point et améliorer des façons de **susciter l'intérêt** du public pour les œuvres et les artistes du Canada;
- développer et **soutenir des marchés** pour les arts canadiens, tant au pays qu'à l'étranger.

# Activités composites : Détails

## Combien?

Jusqu’à 100 000 $ par année, pour un maximum de 300 000 $ sur trois ans

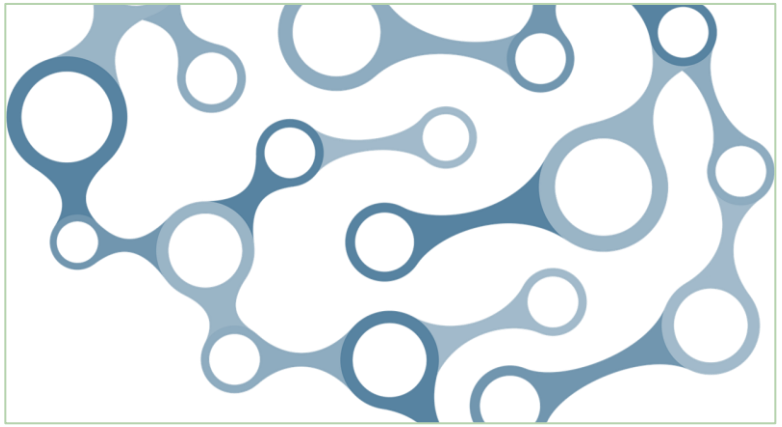

## Suis-je admissible?

Vous devez avoir reçu soit **deux subventions de projet ou une subvention composite au cours des cinq dernières années**.

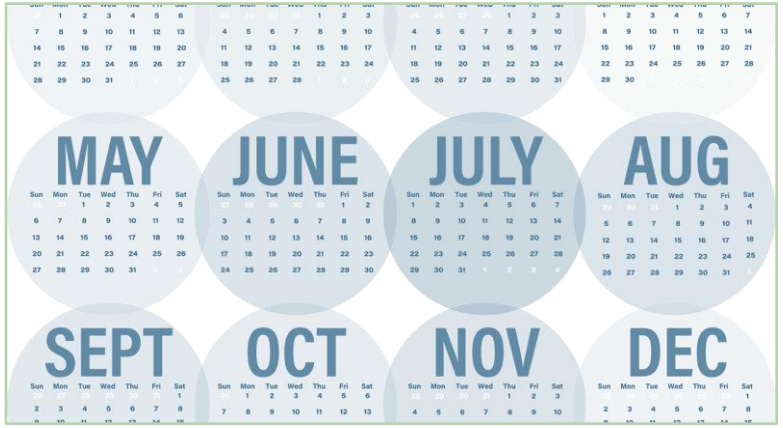


## Combien de dates limites?

Une date limite par année.

Une demande par date limite.

**La première date limite est le 5 novembre.**

# Large éventail d'activités

**Un « large éventail d'activités » peut signifier plus d'une chose.** Par exemple, votre projet peut comprendre plus d'une discipline, phase ou activité.

**Les projets n'ont plus à être axés sur une seule chose.** Vous avez l'occasion de développer, d'explorer et de créer des projets multidimensionnels.

**Les activités précédemment financées** par les subventions composites demeurent admissibles.

# Microsubventions

Les Microsubventions financent les activités favorisant la croissance professionnelle et l'avancement de votre carrière ou pratique artistique.

La composante **Microsubventions** soutient un large éventail d'activités qui étaient financées auparavant dans le cadre de ce qui suit :

- Explorer et créer : Perfectionnement professionnel des artistes
- Appuyer la pratique artistique : Perfectionnement des professionnels des arts
- Rayonner au Canada : Déplacements
- Rayonner à l'international : Déplacements

# Microsubventions : Ce qui peut faire l’objet d’une demande

**Un projet de microsubvention peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :**

- perfectionnement professionnel ou artistique et acquisition de connaissances;
- amélioration de l’accessibilité pour les personnes sourdes ou handicapées (public, artistes ou travailleuses et travailleurs des arts);
- développement des marchés et des réseaux;
- participation à une présentation ou à une exposition.

# Microsubventions : Détails

## Combien?

Jusqu’à 10 000 $ par demande

Vous pouvez recevoir jusqu’à 30 000 $ par année.

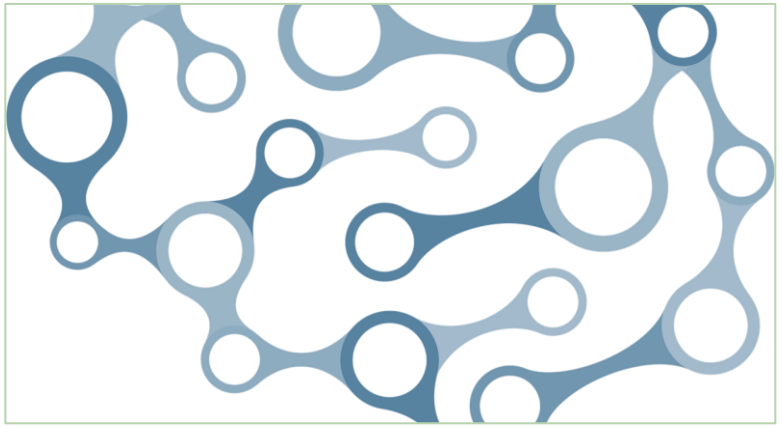

## Combien de fois?

Vous pouvez soumettre jusqu’à trois demandes par année (du 1er janvier au 31 décembre).

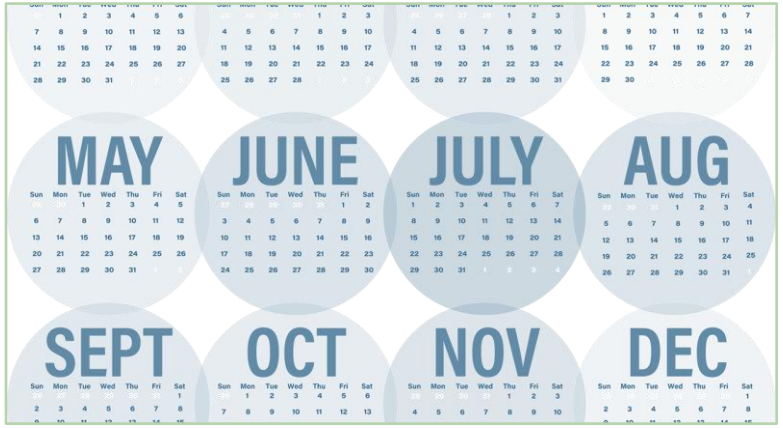


## Quand puis-je présenter une demande?

Présentez une demande à n’importe quel moment avant le début de votre projet ou activité ou avant votre date de départ.

# Subventions de base

Organismes de soutien

Éditeurs littéraires

# Organismes de soutien

La composante **Organismes de soutien** fournit un financement pluriannuel aux organismes artistiques du Canada qui renforcent la pratique artistique canadienne au moyen d'un éventail d'activités et de services ciblés, y compris les organismes qui soutiennent les capacités créatives et professionnelles d'artistes de toutes les disciplines.

Cette subvention de base s'applique à ce qui suit :

- ✓ activités ou services offrant des ressources et des occasions ciblées pour le développement d'une pratique artistique précise, d'un groupe d'artistes ou d'un organisme artistique;
- ✓ services ou plateformes de soutien;
- ✓ publication de **revues sur les arts et la littérature**;
- ✓ services d'agence ou de gestion.

# Renseignements importants

Voici quelques renseignements importants au sujet de la date limite du financement de base Organismes de soutien.

La prochaine date limite est en **avril 2026.**

Il y aura un cycle de quatre ans qui commencera en 2027.

*Exercices financiers qui commencent en 2027, 2028, 2029 et 2030*

Nous organiserons des **webinaires** au cours de l’hiver pour vous aider à vous préparer à ce financement.

# Éditeurs littéraires

La composante **Éditeurs littéraires** offre un financement pluriannuel aux éditeurs de livres et de revues littéraires du Canada qui s'engagent à contribuer au développement et à la promotion des écrivaines et écrivains et des artistes littéraires du Canada grâce au processus d'édition.

Cette subvention de base s'applique à ce qui suit :

- ✓ contribution aux activités qui favorisent le développement et la promotion des écrivaines et écrivains littéraires du Canada grâce au processus d'édition;
- ✓ **revues de création littéraire**.

# Renseignements importants

Voici quelques renseignements importants au sujet des subventions de base de la composante Éditeurs littéraires.

N’oubliez pas de soumettre vos **rapports annuels** dans le nouveau portail.

La prochaine date limite du financement de base est au **printemps 2027**.

Si vous avez des **questions,** veuillez communiquer avec nous par l’entremise du portail.

# Formulaire du CADAC pour les éditeurs et les revues

Le CADAC, né d’un effort concerté des organismes canadiens de soutien aux arts, est un système d’archives consacré à la collecte, la diffusion et l’analyse de données financières et statistiques concernant les organismes artistiques du Canada.

On y propose un processus simplifié, des formulaires normalisés et une application en ligne qui permettent aux organismes artistiques présentant des demandes de subvention de fonctionnement de mettre leurs données financières et statistiques à la disposition des organismes de soutien.

# Formulaire du CADAC pour les éditeurs

- ✓ Les rapports financiers seront transférés au CADAC avant la prochaine date limite du financement de base.
- ✓ L'équipe du CADAC enverra des invitations à participer à de la formation à la fin de l'automne ou au début de l'hiver.
- ✓ Après avoir suivi la formation, les revues seront invitées à envoyer leurs rapports financiers au CADAC.
- ✓ Jusqu'à ce moment, vous pouvez continuer à utiliser le document Excel existant pour les rapports financiers pour que tout paiement de subvention de base en suspens soit émis.

# Pour nous joindre

Si vous avez d’autres questions, veuillez communiquer avec nous en utilisant la **fonction d’aide** du portail

ou en faisant parvenir un courriel à appuyerlapratiqueartistique@conseildesarts.ca.

# Bienvenue sur le portail!

Visitez le portail pour explorer les possibilités de financement (subventions et prix) et obtenir l'aide du Conseil des arts du Canada dans votre langue de préférence.

# Que pouvez-vous faire lorsque vous avez un compte sur le portail?

- Soumettre des demandes et des candidatures
- Faire le suivi de votre financement et de vos paiements et produire des rapports
- Gérer votre compte et vos renseignements bancaires de façon sécurisée
- Proposer votre candidature pour être pair évaluateur
- Faire le suivi de vos communications avec le Conseil

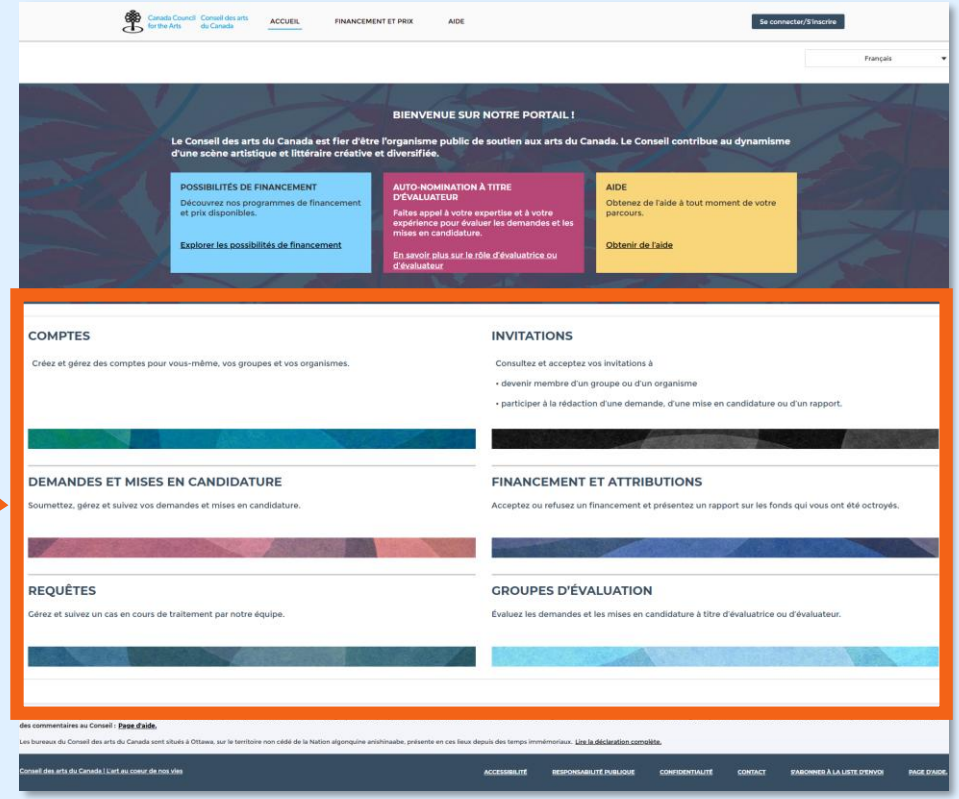

# Création d’un compte sur le portail

Si vous n’avez jamais bénéficié du soutien du Conseil des arts ou si vous aviez un compte dans le portail précédent, vous devrez créer un compte dans le portail actualisé pour :

présenter une demande ou une candidature;

proposer votre candidature pour être pair évaluateur;

faire le suivi de vos attributions de financement et de vos paiements;

accéder à toutes les fonctions disponibles du portail.

# Aviez-vous un compte dans le portail précédent?

Votre compte et **historique des demandes** seront transférés dans le portail actualisé.

Lors de la création de votre nouveau compte, **utilisez l'adresse courriel de votre ancien compte**.

**Vous préférez utiliser une adresse courriel différente?** Créez votre compte avec votre adresse préférée, puis cliquez sur le bouton d'aide pour demander que les informations de votre compte précédent soient liées à votre nouveau compte.

# Création d’un compte

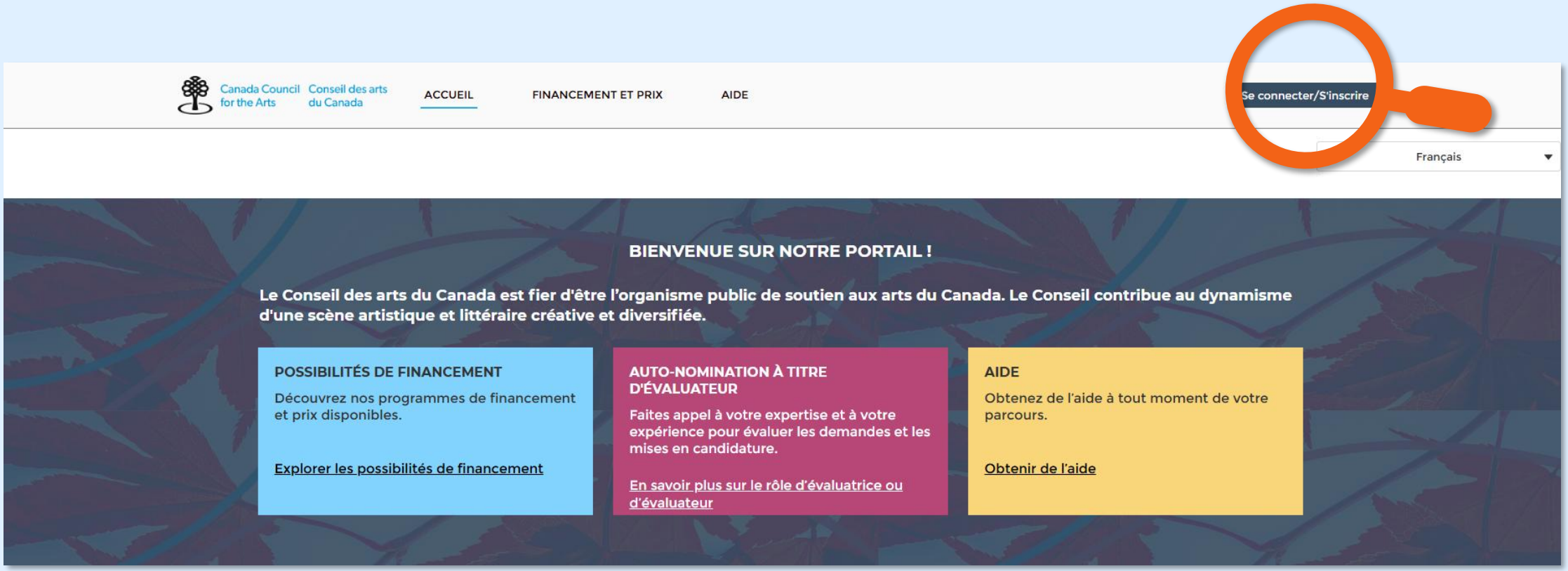


**Besoin d’aide?** Consultez nos vidéos explicatives, guides d’autoformation et guides de référence rapide à conseildesarts.ca/financement/ressources.

# Connexion à votre compte

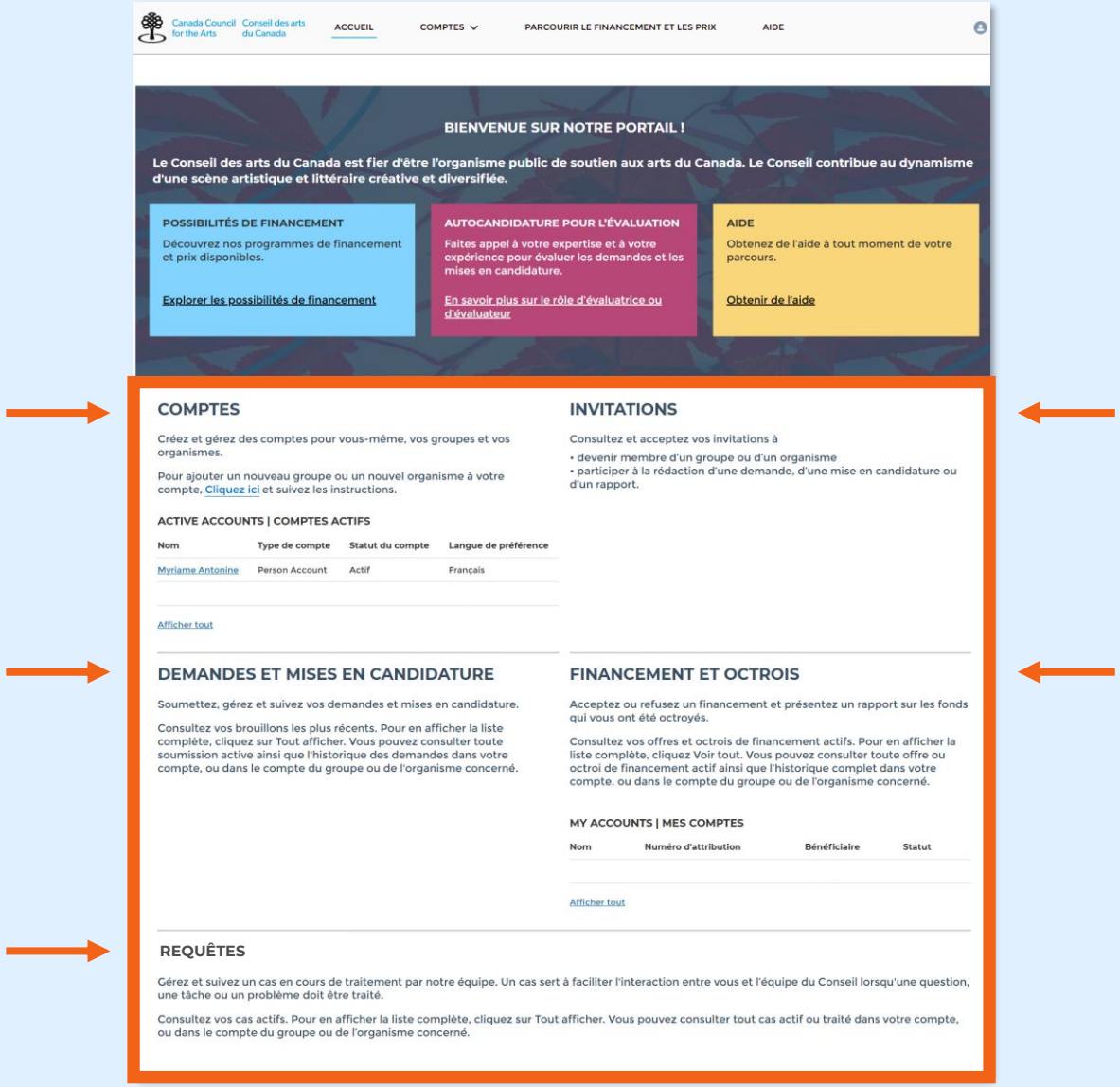

# Catégories de profils de candidate ou de candidat

- Vous avez besoin d'un profil de candidate ou de candidat pour présenter une demande de subventions.
- La catégorie du profil détermine l'admissibilité à des possibilités de financement précises.
- Neuf catégories de profils simples.
- La description des profils se trouve dans la section **Admissibilité** de votre compte.
- Choisissez le profil qui correspond le mieux à votre travail et à vos activités.

1. Artiste ou travailleuse et travailleur des arts
2. Groupe artistique
3. Groupe de soutien aux arts
4. Organisme artistique
5. Organisme de diffusion
6. Organisme de soutien
7. Entreprise de liaison culturelle
8. Festival des arts, biennale ou salon du livre à l'étranger
9. Éditeurs ou organismes de théâtre étrangers

# Profils de candidates et de candidats des Premières Nations, des Inuit et des Métis

Les candidates ou candidats qui sont membres d'une communauté des Premières Nations, inuite ou métisse peuvent sélectionner un de ces profils :

1. Passeuse culturelle et passeur culturel membre d'une communauté des Premières Nations, inuite ou métisse
2. Artiste ou travailleuse et travailleur des arts ou de la culture membre d'une communauté des Premières Nations, inuite ou métisse
3. Artiste en début de carrière membre d'une communauté des Premières Nations, inuite, ou métisse
4. Groupe ou collectif des Premières Nations, inuit ou métis
5. Organisme à but non lucratif des Premières Nations, inuit ou métis
6. Organisme à but lucratif des Premières Nations, inuit ou métis

Pour lever les obstacles auxquels se heurtent les personnes issues des communautés des Premières Nations, inuites et métisses, ces profils donnent accès à toutes les possibilités de financement du Conseil au-delà du programme Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

# Aviez-vous un profil de candidate ou de candidat dans l’ancien portail?

- Vous n’avez pas besoin de créer un nouveau profil.

- Vos anciens profils et renseignements sur le compte, y compris votre **historique des demandes**, seront transférés dans le portail actualisé après la création d’un compte.

# Explorer les possibilités de financement

# Explorer les possibilités de financement

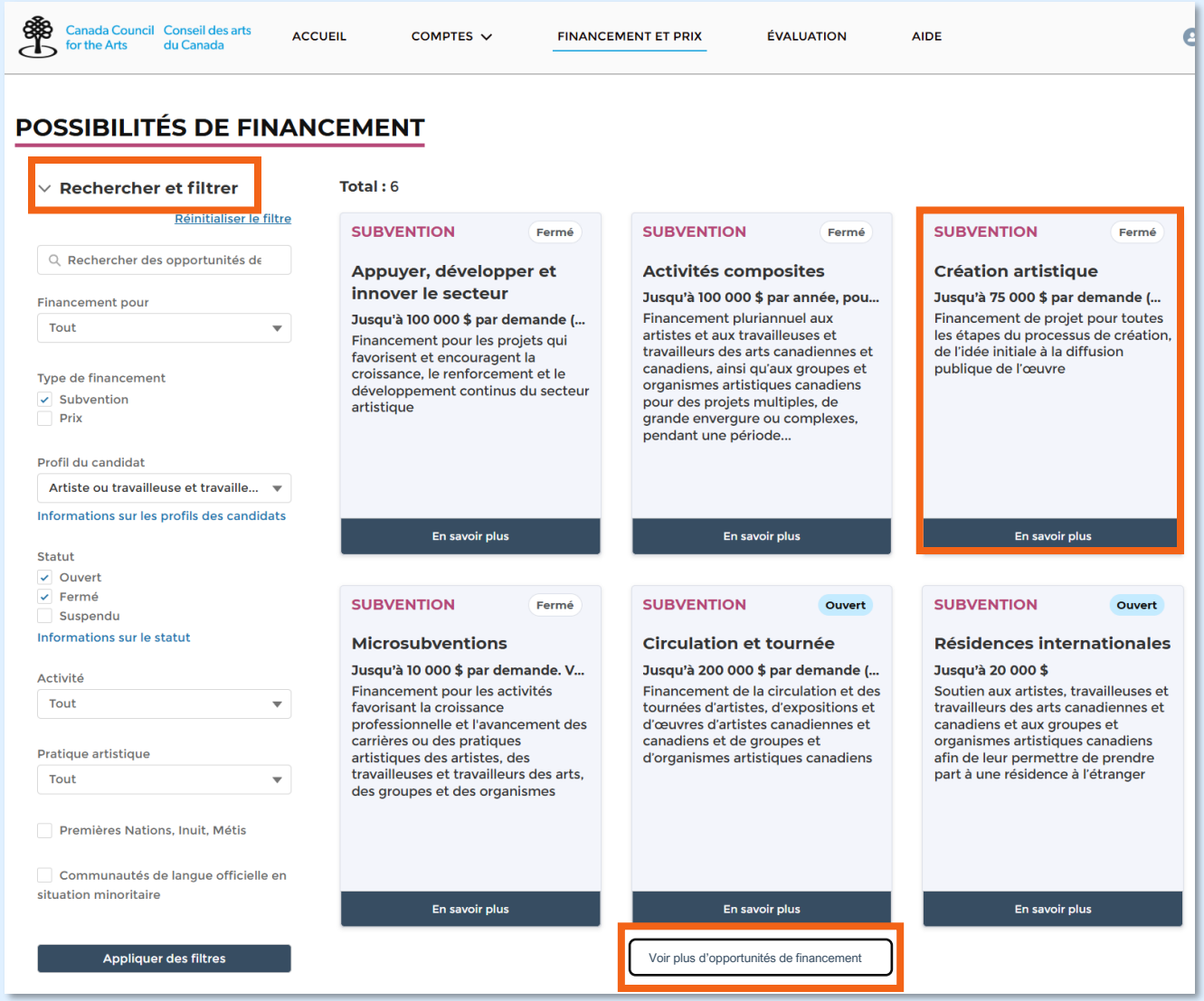

# Consulter les détails d’une possibilité de financement

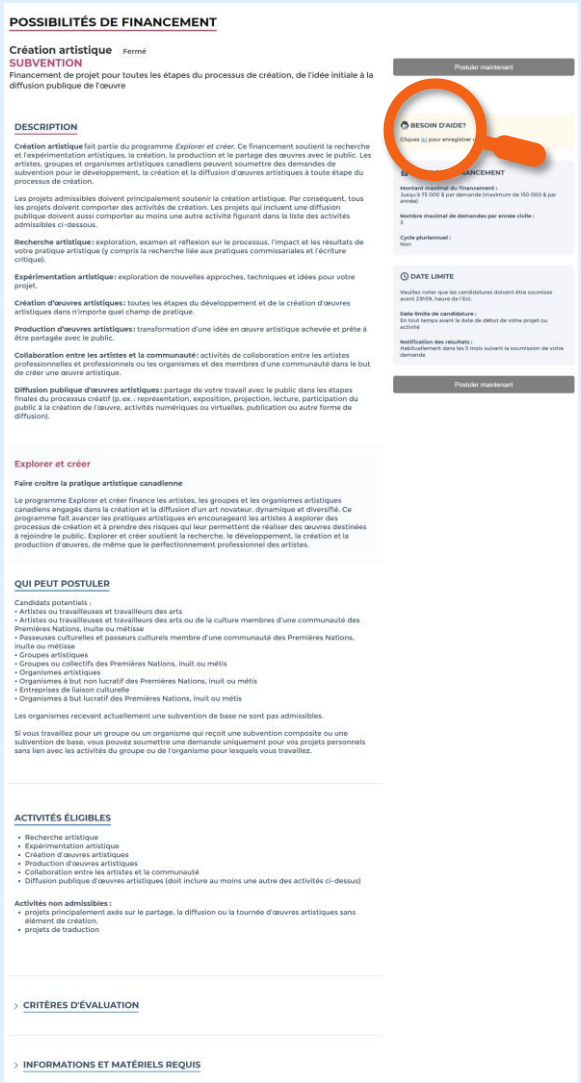

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Création artistique Fermé

SUBVENTION

Financement de projet pour toutes les étapes du processus de création, de l'idée initiale à la diffusion publique de l'œuvre

DESCRIPTION

**Création artistique** fait partie du programme *Explorer et créer*. Ce financement soutient la recherche et l'expérimentation artistiques, la création, la production et le partage des œuvres avec le public. Les artistes, groupes et organismes artistiques canadiens peuvent soumettre des demandes de subvention pour le développement, la création et la diffusion d'œuvres artistiques à toute étape du processus de création.

Les projets admissibles doivent principalement soutenir la création artistique. Par conséquent, tous les projets doivent comporter des activités de création. Les projets qui incluent une diffusion publique doivent aussi comporter au moins une autre activité figurant dans la liste des activités admissibles ci-dessous.

**Recherche artistique :** exploration, examen et réflexion sur le processus, l'impact et les résultats de votre pratique artistique (y compris la recherche liée aux pratiques commissariales et l'écriture critique).

**Expérimentation artistique :** exploration de nouvelles approches, techniques et idées pour votre projet.

**Création d'œuvres artistiques :** toutes les étapes du développement et de la création d'œuvres artistiques dans n'importe quel champ de pratique.

**Production d'œuvres artistiques :** transformation d'une idée en œuvre artistique achevée et prête à être partagée avec le public.

**Collaboration entre les artistes et la communauté :** activités de collaboration entre les artistes professionnelles et professionnels ou les organismes et des membres d'une communauté dans le but de créer une œuvre artistique.

**Diffusion publique d'œuvres artistiques :** partage de votre travail avec le public dans les étapes finales du processus créatif (p. ex. : représentation, exposition, projection, lecture, participation du public à la création de l'œuvre, activités numériques ou virtuelles, publication ou autre forme de diffusion).

Explorer et créer

**Faire croître la pratique artistique canadienne**

Le programme Explorer et créer finance les artistes, les groupes et les organismes artistiques canadiens engagés dans la création et la diffusion d'un art novateur, dynamique et diversifié. Ce programme fait avancer les pratiques artistiques en encourageant les artistes à explorer des processus de création et à prendre des risques qui leur permettent de réaliser des œuvres destinées à rejoindre le public. Explorer et créer soutient la recherche, le développement, la création et la production d'œuvres, de même que le perfectionnement professionnel des artistes.

QUI PEUT POSTULER

Candidats potentiels :

- Artistes ou travailleuses et travailleurs des arts
- Artistes ou travailleuses et travailleurs des arts ou de la culture membres d'une communauté des Premières Nations, Inuite ou métisse
- Passeuses culturelles et passeurs culturels membre d'une communauté des Premières Nations, Inuite ou métisse
- Groupes artistiques
- Groupes ou collectifs des Premières Nations, Inuit ou métis
- Organismes artistiques
- Organismes à but non lucratif des Premières Nations, Inuit ou métis
- Entreprises de liaison culturelle
- Organismes à but lucratif des Premières Nations, Inuit ou métis

Les organismes recevant actuellement une subvention de base ne sont pas admissibles.

Si vous travaillez pour un groupe ou un organisme qui reçoit une subvention composite ou une subvention de base, vous pouvez soumettre une demande uniquement pour vos projets personnels sans lien avec les activités du groupe ou de l'organisme pour lesquels vous travaillez.

ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

- Recherche artistique
- Expérimentation artistique
- Création d'œuvres artistiques
- Production d'œuvres artistiques
- Collaboration entre les artistes et la communauté
- Diffusion publique d'œuvres artistiques (doit inclure au moins une autre des activités ci-dessus)

Activités non admissibles :

- projets principalement axés sur le partage, la diffusion ou la tournée d'œuvres artistiques sans élément de création,
- projets de traduction

› CRITÈRES D'ÉVALUATION

› INFORMATIONS ET MATÉRIELS REQUIS

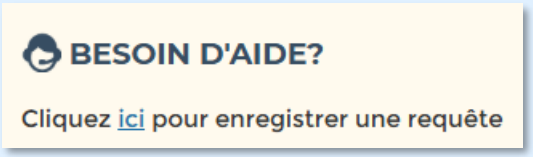

# Êtes-vous prête ou prêt à présenter une demande de financement?

- [x] Ajouter un profil de candidate ou de candidat
- [x] Sélectionner une possibilité de financement
- [x] Remplir les éléments de la liste de contrôle
- [x] Commencer une demande

# Résultats

Les décisions de financement sont fondées sur le classement établi par le comité d'évaluation par les pairs.

Les demandes en tête du classement recevront un financement, tandis que celles qui n'ont pas obtenu une note suffisante n'en recevront pas

Dès que les résultats sont publiés, vous recevrez un courriel comprenant vos résultats et vos notes.

La date de notification des résultats se trouve sur la page web de la possibilité de financement.

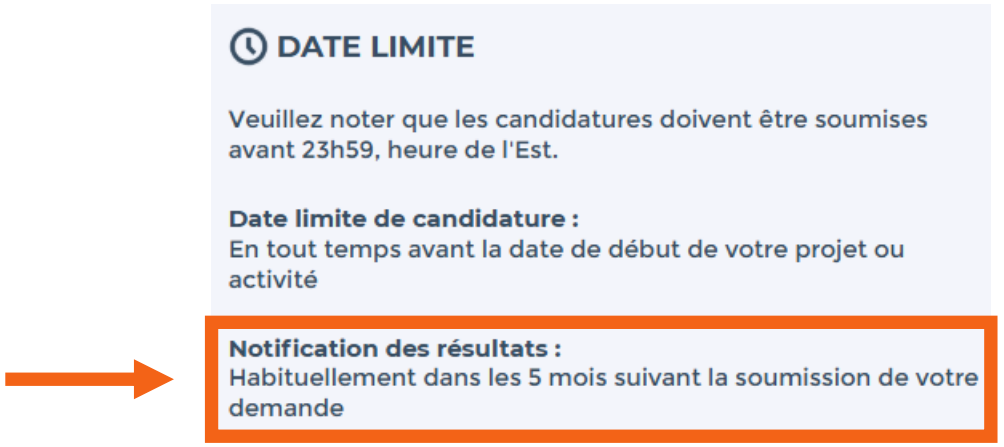

# Si votre demande est retenue

- ☑ Accepter ou refuser le financement d'ici la date prévue dans la liste de vérification **Financement et attributions**
- ☑ Remplir la **liste de contrôle**
- ☑ Veiller à ce que les renseignements bancaires soient à jour
- ☑ Faire le suivi des paiements

# Si votre demande n’est pas retenue

À retenir

Le processus d’évaluation est très compétitif.

Notre budget est limité et nous ne pouvons pas appuyer toutes les demandes.

Si votre demande n’est pas retenue, cela ne signifie pas que votre projet ou activité manque de mérite.

Le contexte change à chaque concours.

# Vous avez l’intention de présenter une nouvelle demande?

Examinez les notes attribuées à votre demande et cernez les forces et les points à améliorer.

Consultez les dates limites et limites annuelles des demandes pour votre possibilité de financement choisie.

Dans votre nouvelle demande, tenez compte des modifications apportées en ce qui concerne l’échéancier de votre projet, les participantes et participants, le budget ou tout autre détail important.

Demandez à une personne d’apporter un regard neuf! Demandez à une amie ou un ami de vous donner son avis constructif sur votre demande.

Veillez à ce que tous les liens vers les documents d’appui restent actifs jusqu’à la date de notification des résultats

# Gestion et suivi de vos demandes et du financement et des attributions

- **Faites de suivi** de l’état de votre demande.
- **Consultez** et **gérez** votre financement dans la section Financement et attributions du portail.
- Accédez à votre **historique des demandes** et au **financement et aux attributions** au fil du temps.

DEMANDES ET MISES EN CANDIDATURE

Soumettez, gérez et suivez vos demandes et mises en candidature.

Consultez vos brouillons les plus récents. Pour en afficher la liste complète, cliquez sur Tout afficher. Vous pouvez consulter toute soumission active ainsi que l'historique des demandes dans votre compte, ou dans le compte du groupe ou de l'organisme concerné.

My Accounts | Mes Comptes

Application ID | Application Name | Applicant | Status

View All

FINANCEMENT ET ATTRIBUTIONS

Acceptez ou refusez un financement et présentez un rapport sur les fonds qui vous ont été octroyés.

Consultez vos offres et octrois de financement actifs. Pour en afficher la liste complète, cliquez Voir tout. Vous pouvez consulter toute offre ou octroi de financement actif ainsi que l’historique complet dans votre compte, ou dans le compte du groupe ou de l’organisme concerné.

My Accounts | Mes Comptes

Name | Award Number | Account | Status

View All

# Comment obtenir de l’aide

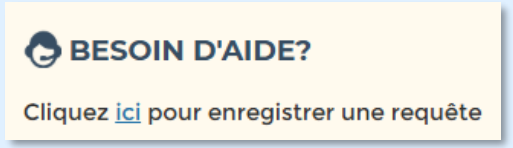

# Ressources supplémentaires

Consultez la page web Conseils et ressources pour trouver d'autres ressources et outils utiles à conseildesarts.ca/financement/ressources

Vidéos, guides d'autoformation et guides de références rapides pour vous aider à créer un compte, à trouver des possibilités de financement et à gérer votre financement dans le portail

Détails sur les webinaires et séances d'information à venir

Renseignements détaillés sur l'Aide à la production d'une demande

Conseils et modèle pour vous aider à créer un CV artistique et culturel